

L'hybridation entre le domaine du logement social et de l'hébergement

Stéphane Grenier, Ts, Ph.D.

Université du Québec en Abitibi-
Témiscamingue

Plan de la présentation

- Le monde du logement social VS le monde de l'hébergement
- Qu'est-ce que l'hybridation?
- Pourquoi étudier l'hybridation?
- Qu'est-ce qu'un hybride?
- Types d'hybrides
- Des acteurs engagés dans le processus d'hybridation
- Des modèles de référence
- Une transformation pratique du modèle de référence
- Une nouvelle forme institutionnelle hybride et une appropriation pratique de celle-ci

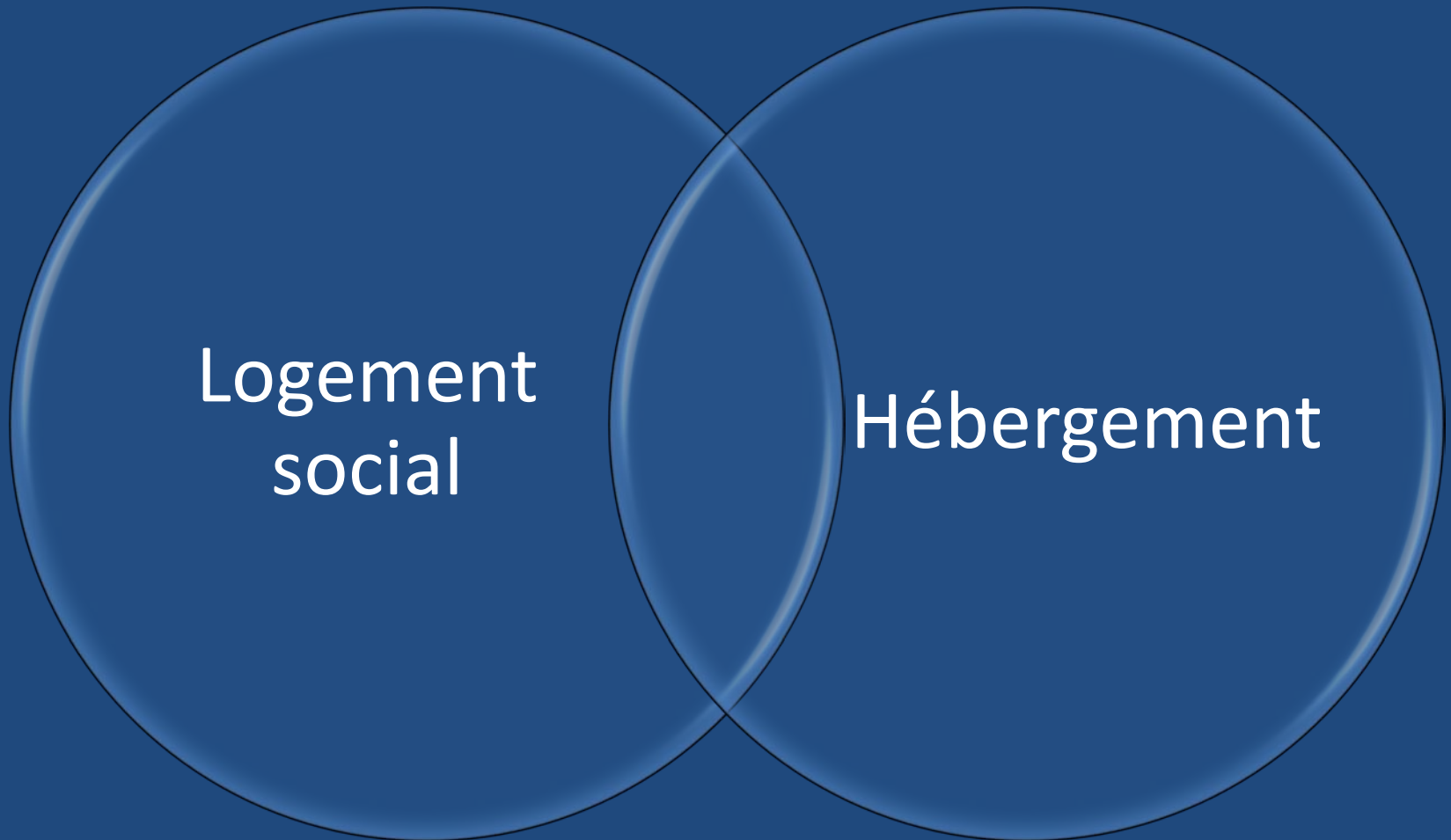
Le monde du logement social VS le monde de l'hébergement

- De façon continue depuis trois décennies, le système québécois du logement social et celui de la santé et des services sociaux sont touchés par les transformations touchant la prise en charge des personnes vulnérables.
- Pour les populations vulnérables traditionnellement prises en charge par des institutions d'hébergement, le logement est aujourd'hui fortement pressenti non seulement en tant qu'abri, mais bien comme un outil d'intégration, d'autonomie, de construction de l'identité et d'*empowerment*.

Le monde du logement social VS le monde de l'hébergement

Logement social	Hébergement
Accès sur la base des besoins impérieux en logement	Accès sur la base d'une condition psychosociale ou médicale
Subventions au loyer et à l'immeuble	Subventions aux services
Permanent	Transitoire
Chez-soi	Chez-eux
Libre choix	Placement
Statut de locataire	Statut de bénéficiaire
Services sur une base volontaire et optionnelle	Adhésion à un plan de services ou traitements
Bail	Plan d'intervention/contrat d'hébergement

Le monde du logement social VS le monde de l'hébergement



Qu'est-ce que l'hybridation

- Un quasi-concept
- On fait référence à un espace intermédiaire, caractérisé par la porosité des secteurs et le brouillage des frontières.
- Passerelles, *link*, *footbridge*, *bridging*, *bounding*.
- L'hybridation désigne avant tout des lieux d'échanges et d'emprunts d'un univers à un autre
- Appliquée à notre démarche, l'hybridation naît de la rencontre de deux univers, en l'occurrence ici celui du logement social et celui de l'hébergement. Dans ce contexte, nous pouvons définir l'hybridation comme étant un processus de négociation entre l'univers du logement et celui de l'hébergement.

Pourquoi étudier l'hybridation ?

- Parce que les formes institutionnelles sont étonnamment résistantes aux changements et aux ruptures en termes de politiques sociales.
- L'hybridation est le résultat de cette résistance aux changements de pratiques et de politiques.
 - En fait, l'hybride serait une nouvelle forme institutionnelle dont les arrangements auraient été renégociés dans des proportions variables.
 - Avec le temps, ces nouveaux arrangements institutionnels peuvent signifier, grâce à un principe d'accumulation, un changement profond des pratiques et un renouvellement des politiques en vigueur.
 - Le concept d'hybridation permet d'étudier cette perméabilité des univers en même temps que son imperméabilité.

Qu'est-ce qu'un hybride

- L'hybride réfère surtout au résultat de ce processus d'échanges entre les univers.
 - L'hybride diffère toujours de ses modèles de référence (indices d'hybridation)
 - L'hybride n'est pas nécessairement la meilleure adaptation fonctionnelle des deux univers, mais le compromis trouvé dans la négociation ayant mené à sa création.
 - L'hybride peut différer dans son fonctionnement (opérationnalisation) de ce qui avait été prévu par ses concepteurs.

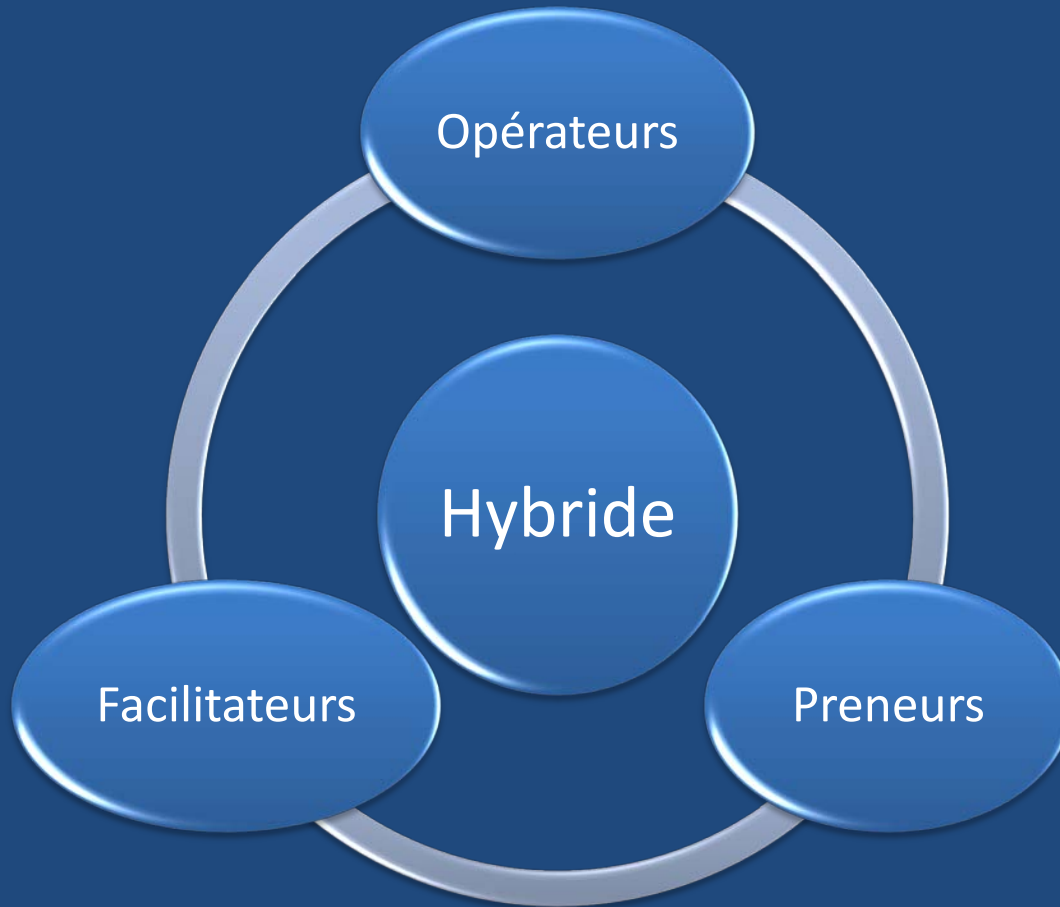
Types d'hybrides

- L'hybride partielle
 - Lorsque l'hybride ne comprend que certaines caractéristiques (indices) d'un univers différent.
- La copie
 - Lorsque l'hybride comprend plusieurs caractéristiques (indices) d'un univers différent, mais qu'on assiste à une transposition intégrale d'un modèle déjà utilisé dans l'environnement immédiat.
- La réplication
 - Lorsque l'hybride comprend plusieurs caractéristiques (indices) d'un univers différent, mais qu'on assiste à une transposition intégrale d'un modèle déjà utilisé ailleurs.
- L'innovation
 - Lorsque l'hybride est une nouvelle composition de caractéristiques (indices) inter-univers jamais utilisée.

Des acteurs engagés dans le processus d'hybridation

- L'hybridation n'intervient que dans un processus de négociations entre acteurs. Le programme AccèsLogis, lui-même un programme hybride, oblige cette négociation (ou ouvre la voie à l'hybridation).
- De nombreux acteurs
 - Ils ne partagent pas tous la même vision des modèles de référence.
 - Ils n'ont pas tous les mêmes moyens techniques.
 - Ils n'interviennent pas tous au même moment.

Des acteurs engagés dans le processus d'hybridation



Des modèles de référence

- Ce qui permet l'hybridation selon Thelen (2003), c'est le flou qui existe autour de la définition opérationnelle des modèles de logements sociaux et d'hébergement à exporter.
 - Dans la mesure où l'hybridation est ordinairement planifiée par le sommet (opérateurs), une attention plus grande est portée aux dispositifs et procédures officielles de contrôle et de pilotage, aux règles de gestion, à la structure hiérarchique de décisions, aux modalités d'acquisition des ressources, qu'au déroulement des activités concrètes à la base de l'organisation.
- Chaque nouveau projet a une certaine latitude pour permettre aux acteurs de varier leurs sources d'emprunts (modèles, critères, programmes).
 - La façon dont les acteurs font leur choix dépend en grande partie de la façon dont ils perçoivent le problème qu'ils cherchent à résoudre et des solutions possibles portées à leurs connaissances.
 - Les acteurs ont souvent tendance à percevoir certains modèles comme plus attractifs que d'autres (résistance à l'hybridation).

Des facteurs qui entravent ou favorisent le processus d'hybridation

- Facteurs favorisants
 - La présence dans l'environnement immédiat de modèles clairement définis (copie)
 - Plus un modèle est théorisé (monographie), plus ses chances d'être copié augmentent.
 - La possibilité d'expérimenter des modèles importés (réplication)
 - Plus un modèle est expérimenté, plus on a de chances de le voir répliqué.
 - La présence concertation permettant de sortir des cadres de référence (innovation)
- Facteurs défavorisants
 - Le choix des acteurs peut difficilement s'inscrire à l'extérieur des décisions prises préalablement par d'autres acteurs (programmes et conceptions) (*Path dependence*)
 - Une compréhension très lacunaire des interactions et des interdépendances qui feront que le modèle sera efficace dans l'environnement choisi.
 - L'acceptabilité sociale et technico-politique du modèle proposé.

Des facteurs qui entravent ou favorisent le processus d'hybridation

- La négociation entre acteurs et le choc des cultures
 - Dans la mesure où les acteurs (opérateurs, facilitateurs et preneurs) appréhendent le modèle de référence à l'aide de leurs outils intellectuels et schèmes culturels respectifs, il existe toujours un écart entre les façons dont l'un et l'autre conçoivent le modèle envisagé et le problème à régler.
 - La négociation entraîne nécessairement une traduction approximative des modèles de référence, des raisonnements analogiques trompeurs, des ambiguïtés, des contresens, malentendus, etc.
 - Le processus d'hybridation est facilité par l'existence de similitudes entre le contexte d'origine du modèle et le contexte d'implantation.
 - Les ressemblances ou dissemblances susceptibles d'influencer l'hybridation peuvent être structurelles, institutionnelles, culturelles, idéologiques, technologiques et **financières**.

Une transformation pratique du modèle de référence

- En bout de ligne, le modèle de référence, une fois pris en mains par le preneur, n'est qu'une source d'inspiration.
 - Chaque hybride comporte une part d'innovations dans la mesure où pour s'ajuster à son nouvel environnement, il devra nécessairement supprimer certaines caractéristiques, ajuster certains critères ou revoir une partie de ces procédures de fonctionnement.

Une nouvelle forme institutionnelle hybride et une appropriation pratique de celle-ci

- Un fois l'hybride en opération, il se peut que le preneur soit forcé de poursuivre le processus d'hybridation ou de l'inverser.
 - Opérer un hybride entre le logement et l'hébergement comporte bien des zones fragiles qui sont à renégocier périodiquement.

Merci!

- Cette recherche est rendue possible par la participation financière des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), du Fonds de recherche du Québec - Santé (FRQS) et des Fonds institutionnelles de l'UQAT.